



Compte rendu interne CIQ de la réunion sécurité Mairie / Associations d'Eyguières

Date : 25 octobre 2013
Lieu : salle de la Gare
Présents : Mairie: Mr Pons, Mr Massot, + deux autres représentants
PM Eyguières: Mr Aron
Gendarmerie: Major Pottier
Représentant Pompier
Quelques associations Sportives
CIQ St Véran: C. Thibaud, JP Perrin.

I. Ouverture réunion par Mr Pons.

Mr Pons à rappelé les objectifs principaux de la municipalité en matière de sécurité.

Réduction vitesse dans le village par :

- Installation de 3 feux rouges.
- Rappel limitation à 30km/h.
- Multiple ralentisseurs.
- Contrôle vitesse.

Sécurité des biens :

- Mise en place vidéo surveillance.
- Réhabilitation locaux PM.
- Vigiles pendant fêtes du village.
- Engagement pour augmenter l'effectif PM.

II. Présentation par Mr Massot

Le stationnement sauvage (particulièrement après la fin de service de la PM à 19 heures) est toujours un pb dans le village. Au prochain mandat, la plage horaire de service de la PM sera augmentée.

Rappel : la rue devant l'Office de tourisme est piétonne, stationnement interdit.

Un arrêté réglementant les parcs devrait sortir rapidement afin de limiter le tapage nocturne.

Le club cyclotouriste demande la matérialisation des voies cyclables (mais est-ce réaliste ?)

Un projet de mise en place de feux de circulation automatiques existe pour l'entrée Sud. Passage au rouge si vitesse d'un véhicule supérieure à Vmax.

Le CIQ Saint-Veran fait remarquer que le déplacement de la pancarte d'entrée du village était très peu visible avant le rond point de Salon. De nombreuses personnes se sont fait contrôler et verbaliser dans la descente vers Intermarché. Mr Aron à répondu que les contrôles sont faits avec une certaine tolérance. Vmax = 70 km/h (mais on a appris par la suite, que des gendarmes de Salon sont venus verbaliser à 56 km/h !)

Dans la mesure du possible les barrières Av St Véran et Bld Libération sont remplacés au plus tôt.

III. Présentation par Major Pottier

Quelques statistiques :

- Cambriolages 2013 % 2012 : -20 délits
- Nb cambriolages sur Eyguières : environ 80 par an.
- Vol Véhicules : - 10%
- Résolution des vols : environ 25 % (proche de la moyenne nationale)
- Vols à la roulotte et accessoires en hausse particulièrement ou il n'y a pas de vidéo.
- Nouveauté sur Eyguières : vol de métaux (ZI palud) et chantiers.

Effectifs Gendarmerie

- 8 Sous officiers.
- 2 stagiaires.
- Renforts si nécessaire de Salon et de la Gendarmerie mobile (DSI) pour perquisitions ou surveillance nocturne.

Rappel : en cas de besoin, le 17 est le numéro le plus efficace.

Des mesures spécifiques ont été mises en place pour la protection des commerçants.

Un réseau de drogue a été démantelé sur Eyguières avec l'aide de la douane et de la police financière. Les recherches liées à cette affaire ont permis de découvrir un certain nombre de plantations de cannabis sur le village et quelques détentions d'armes sujettes à déclaration.

Le Major incite les habitants à utiliser le service « Tranquillité Vacances », il n'a été demandé que par 68 personnes en 2013. Il incite également à porter plainte en cas de délit.

Il existe de plus en plus d'armes non déclarées : attention, la justice sera très sévère.

Affaire de Mme Arquez : un juge d'instruction de Tarascon est sur l'affaire.

IV. Présentation Mr Aron (Police Municipale)

La PM est gardienne des objets trouvés sur Eyguières. Un stock existe. En cas de perte ne pas hésiter de prendre contact avec eux.

Vidéo surveillance

- 12 caméras fonctionnent 24h/24h.
- Les bandes sont gardées 15 jours
- Il n'y a personne en permanence derrière les écrans.
- La consultation des bandes ne se fait qu'en cas de problèmes et sur demande d'une personne autorisée.

Ne pas hésiter à appeler la PM pour venir contrôler des personnes qui font du porte à porte.

Le PV électronique est utilisé par la PM à Eyguières pour les stationnements irréguliers et contrôles de vitesse. Gains attendus : rapidité de paiement et moins de contestations possibles.

Le « Plan Communal de Sauvegarde » est en cours d'élaboration. Ce plan couvre toutes les mesures à prendre en cas d'accident majeur.

- Pour Eyguières c'est d'abord le séisme ou l'inondation
- Lieu de rassemblement : l'aérodrome.
- Des représentants du CIQ pourraient être appelés à participer en cas de crise.